



Organisation du temps de travail ... Tempête annoncée le 20 mars 2017 !

CAP 31 fait *escale* sur le temps de travail !

Dans un savant mélange de concertation avec les agents (vous avez peut être pris une tasse de café avec le D.G.S. ?), et de *dialogue* social déclaré avec les représentants syndicaux, les syndicats sont invités à se prononcer sur le projet de "règlement général relatif..." lors du Comité Technique prévu le 20 mars 2017 ...

Nous souhaitons vous **alerter** plus que jamais, qu'il faut faire vite, mais qu'il est encore temps...

Tout est décrit -*encore* une feuille de route !- pour mieux nous *enfumer* et nous laisser croire, dans les brumes de la déclaration d'intention de l'administration « **d'offrir un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle des agents** » que nous *voguons* tranquillement vers des jours meilleurs !

Le 1er juin 2017, grâce aux tirs groupés et croisés des projets de temps de travail, de territorialisation et d'administration, c'est plutôt **VOYAGE EN TERRE INCONNUE** qui nous est proposé !

Pour vous convaincre qu'il est vraiment temps de défendre **votre vision du service public de demain** (demain c'est le 1/6/2017 !), **vos** missions, **vos** fonctions, **votre** carrière, voilà ce que nous trouvons pêle-mêle dans les valises de l'administration :

- cycle de 70 heures
- nécessité de service
- plage horaire
- ouverture au public
- système automatisé
- concertation des agents
- accord du chef de service
- régimes particuliers
- [...] continuité [...]
- [...] assouplir [...]
- [...] améliorer [...]
- horaires spécifiques
- annualisation/trimestrialisation implicite du temps de travail

**AVEC ou SANS mal de mer... VOGUE LA GALERE
VENEZ NOMBREUX A L'AG du 16 mars**

N'hésitez pas à nous joindre et/ou nous rejoindre pour la défense de nos droits à tous !

Force Ouvrière : Écouter, partager, agir !

Informations pratiques :

Permanence : Lundi au vendredi - 8h - 17h (au-delà sur RDV) - Bureau A232 -

Téléphone : 05 34 33 47 78 - 05 34 33 47 82

Syndicat.fo@cd31.fr | Intranet : <http://syndicats.cd31.fr/fo-accueil> | Internet : <http://www.focd31.fr>